

MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP)
ATELIER DE VALIDATION DU PROJET DE RATIONALISATION ET
D'ACCELERATION DU PROCESSUS DU MAEP- Johannesburg, Afrique du Sud
les 16-17 mars 2011

COMPTE RENDU DE MISSION

Missionnaire: M. Saad DJEKBOUB

1. Contexte général

Plus de 08 ans après son lancement, la mise en œuvre du MAEP se trouve confrontée à de nombreux défis allant du cadre méthodologique et opérationnel aux outils et processus. Ces défis ont été soulevés au cours de différents rencontres notamment lors du Forum sur la Gouvernance Africaine (AGF-VI) (Kigali, Rwanda - mai 2006) et de l'Atelier d'Alger sur le MAEP (novembre 2007).

En guise de réponse à ces défis, le MAEP s'est engagé dans le projet de rationalisation et d'accélération de la mise en œuvre de son processus ; le projet en question s'articule sur plusieurs volets

- Le Questionnaire révisé du MAEP pour l'autoévaluation pays;
- Le développement du cadre pour le suivi et l'évaluation du Programme d'Action National (PAN);
- La révision de la méthodologie et des processus du MAEP; et
- L'élaboration des modalités pour améliorer la participation de la Société civile dans le MAEP.

2. Participants

Outre les membres du secrétariat du MAEP et des experts des quatre domaines thématiques et des bureaux techniques chargés de l'élaboration des outils d'évaluation, l'atelier a regroupé les représentants d'un grand nombre de pays membres du MAEP, des experts et des représentants de la société civile.

3. Objectifs de l'atelier

L'objectif premier de l'atelier est de valider le Questionnaire révisé et le Cadre du PAN.

Les documents de travail présentés ont été examinés et validés, notamment en ce qui concerne

- Les indicateurs et points importants de la démocratie et de la gouvernance politique, économique et d'entreprise ainsi que du développement socio-économique ;
- Le projet du questionnaire révisé ;

- Le projet du Cadre de suivi-évaluation pour le PAN aux niveaux national et continental.

4. Organisation de l'atelier

L'atelier a été organisé en deux séances plénières et cinq commissions.

Journée du 16/03/2011

La première plénière tenue la matinée a porté sur la présentation des documents de travail par les institutions de recherches relatifs à

- Démocratie et gouvernance politique ;
- Gouvernance et gestion économiques;
- Gouvernance d'entreprise ;
- Développement socio-économique.
- et Cadre de suivi et évaluation du MAEP.

La communication du CENEAP est présentée ci-après.

L'après-midi a été consacré aux travaux en commissions sur les questions thématiques ; les échanges d'expériences et les discussions ont abouti pour chacune

à la formulation de recommandations destinées à améliorer et finaliser les

Journée du 17/03/2011

Durant la matinée, la seconde séance plénière a été réservée à la présentation des conclusions des travaux des commissions.

Les recommandations formulées par la commission qui a eu à examiner la thématique « Développement socioéconomique », exposées à la plénière par le CENEAP, sont présentées ci-dessous.

Les discussions qui ont suivi cette présentation ont essentiellement mis l'accent sur des aspects, jugés insuffisamment développés dans le questionnaire tels que la vision stratégique du développement, la dimension culturelle et le cadre de vie (notamment dans son volet lié au transport public).

A l'instar des autres rapports présentés auxquels il a été demandé d'inclure les recommandations des commissions, le projet présenté par le CENENAP a été validé.

Les suites réservées aux travaux des institutions de recherches ont fait l'objet, au cours de l'après-midi, d'une réunion de travail avec les membres du secrétariat du

- le secrétariat du MAEP prendra en charge les recommandations des commissions;

- les documents qui en sortiront seront adressés aux institutions de recherches au cours du début du mois d'avril 2011 ;
- les institutions de recherches renverraient, vers la fin avril, les documents après examen ;
- un dernier atelier technique sera organisé au mois de mai pour une validation finale.

Documentation récupérée :

- CD comprenant certains rapports d'évaluation de pays africains.
- Rapports de discussion suivants

Questionnaire révisé du MAEP pour l'autoévaluation

Protocole de recherche ;

Cadre de suivi et évaluation du MAEP au niveau continental ; et

Directives pour le suivi et évaluation au niveau national.

Méthodologie pour l'évaluation périodique.

Communication en plénière du CENEAP (Mercredi 16 mars 2011)

Présentation de la thématique « Développement social et économique durable et à large assise »

Les difficultés de mise en œuvre des outils du MAEP, mises en relief lors de l'atelier d'Alger (7 et 8 février 2007), liées au questionnaire de base, ont soulevé les insuffisances et lacunes suivantes

- la lourdeur du document;
- l'ambiguïté conceptuelle et la généralité des questions;
- la redondance des objectifs;
- l'imprécision et l'ambiguïté des indicateurs

Au plan de la simplification du questionnaire, 2 orientations sont retenues, celle portant sur le cadrage

de la thématique, ce qui revient à circonscrire le développement socioéconomique dans le cadre de la

Au plan méthodologique, il s'agit, d'une part d'intégrer les aspects manquants l'emploi, la pauvreté, l'environnement – impact des changements climatiques –, l'agriculture, le chômage des jeunes selon le genre, la protection sociale, l'accès aux ressources (l'eau, la terre, le crédit ...). Et d'autre part

appliquer les 5 principes cardinaux dans la reformulation des indicateurs (responsabilité,

• Méthodologie appliquée pour l'élaboration du projet de questionnaire

S'agissant des **Codes et normes**, le listing initial figurant dans le questionnaire de base, est actualisé

à partir de la documentation fournie lors de l'atelier de Johannesburg (17 et 18/02/2010), notamment

les rapports « Standards de la gouvernance du MAEP – collection classée Vol 1 et 2 » et les informations issues des sites de l'Union Africaine (Traités, Conventions, Protocoles et Chartes) et de

Les codes et normes ont été ventilés sur les quatre nouveaux objectifs, ensuite on a évalué le niveau de leur signature, ratification et promulgation.

Question 1 Dans quelle mesure votre pays a-t-il pris des dispositions pour signer, ratifier, promulguer et appliquer les normes et codes énumérés?

S'agissant des objectifs, le questionnaire comprend les 4 objectifs suivants

- Promouvoir et accélérer le développement socioéconomique durable à large assise ;
- Encourager la participation élargie au développement;
- La pauvreté, le chômage et
- Les progrès réalisés dans l'égalité genre, en particulier l'accès égal à l'éducation pour les filles à tous les niveaux.

En ce qui concerne **l'Objectif 1 Promouvoir et accélérer le développement socioéconomique durable à large assise, le questionnement porte sur 6 niveaux qui sont**

- Question 1 Votre pays s'est-il effectivement approprié les principes de développement socioéconomique durable et à large assise ?
- Question 2 Qu'a-t-il été fait pour forger un consensus entre les parties prenantes autour des principes fondamentaux du développement socioéconomique durable et à large assise ?
- Question 3 Que fait votre pays pour accélérer le développement socioéconomique durable et à large assise ?

- Question 4 Quelles politiques et stratégies sont-elles en place dans votre pays pour renforcer la gestion et la protection de l'environnement en vue du développement durable ?
- Question 5 Quelles sont les mesures adoptées pour garantir la durabilité environnementale et l'obligation redditionnelle en la matière ?
- Question 6 Comment les plans, programmes et politiques nationaux de développement sont-ils financés ?

Quant à l'objectif 2 Encourager la participation élargie des parties prenantes à tous les niveaux de développement, le questionnement concerne 2 niveaux

- Question 1 Quels mécanismes ont-ils été mis en place pour promouvoir, étendre et encourager la participation des parties prenantes au développement socioéconomique durable et à large assise ?
- Question 2 À quelle enseigne le secteur privé et la société civile sont-ils impliqués dans la conception, la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement ?

L'objectif 3 La pauvreté, le chômage et l'inégalité, qui intègre nombreux aspects manquants dans le questionnaire de base comporte 8 questions

- Question 1 Quelles politiques et stratégies le gouvernement a-t-il mis en place pour assurer l'égalité des chances pour tous les citoyens, en particulier en termes d'accès aux ressources et aux services de base ?
- Question 2 Quels sont les programmes, politiques et stratégies nationaux mis en place pour réduire de moitié la proportion de personnes dont le revenu est inférieur à 1 \$ US par jour ?
- Question 3 Quelles sont les mesures prises pour lutter contre la pauvreté humaine et financière, la féminisation de la pauvreté en particulier ?
- Question 4 Quels sont les mécanismes mis en place pour lutter contre le chômage, en particulier des jeunes ?
- Question 5 Qu'a-t-il été fait pour promouvoir des stratégies de création d'emplois et renforcer les moyens de subsistance durables en vue de l'atténuation de la pauvreté, des
- Question 6 Les politiques et stratégies en place pour parvenir à l'emploi total et productif et au travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes d'ici 2015.
- Question 7 Quels sont les politiques, stratégies et programmes nationaux mis en place par le gouvernement pour réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ?

L'objectif 4 Les progrès réalisés dans l'égalité genre, en particulier l'accès égal à l'éducation pour les filles à tous les niveaux, s'apprécie au moyen de 2 questions

- Question 1 Quelles mesures ont-elles été prises par le pays pour promouvoir l'égalité genre et quels en sont les résultats ?
- Question 2 Quels sont les programmes, politiques et stratégies nationaux mis en place par le gouvernement pour supprimer les disparités homme-femme dans l'enseignement primaire et secondaire et parvenir à l'égalité homme-femme dans l'éducation d'ici 2015 ?

Communication en plénière du CENEAP (Jeudi, 17 mars 2011)

Présentation des recommandations de la commission traitant de la thématique « Développement social et économique durable et à large assise »

1. Présentation liminaire pour une mise à niveau au sein de la commission

Lacunes initialement identifiées

- ,/ la lourdeur du document;
- ✓ l'ambiguïté conceptuelle et la généralité des
- ,/ la redondance des objectifs;
- ✓ l'imprécision et l'ambiguïté des

Deux orientations principales

- ✓ Circonscrire la thématique du développement socioéconomique dans le cadre de la Gouvernance dans le domaine
- ,/ L'allègement des objectifs et élimination des redondances

Au plan méthodologique

- ✓ Elargir les champs visés par le questionnaire
- ,/ Consécration des principes et fondements universels en la matière
- ,/ Opter pour des indicateurs objectivement vérifiables

Objectifs arrêtés

- ,/ Promouvoir et accélérer le développement socioéconomique durable à large assise ;
- ,/ Encourager la participation élargie au développement;
- ✓ La pauvreté, le chômage et l'inégalité,
- ✓ Les progrès réalisés dans l'égalité genre, en particulier l'accès égal à l'éducation pour les filles à tous les niveaux.

2. Examen du questionnaire et formulation de propositions de modification

Cadre conceptuel

- ✓ Intégrer dans le cadre conceptuel une référence clairement explicitée aux rapports devant relier le MAEP et le NEPAD.

Normes et codes

- ✓ La présentation faite des codes et normes est différente de 2 autres thématiques du questionnaire, toutefois toutes les présentations se rejoignent sur le fond. Ce point a été relevé par souci de standardisation du document global.
- ✓ La vérification de toutes les normes et codes fait apparaître un double emploi quant à la référence à la « **Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (Plateforme d'action de Beijing)** » ; celle-ci devrait être éliminée (p. 91 Version française), à la faveur d'une autre référence déjà citée (p. 94).
- ,/ Un questionnement: Devrait-on éliminer toutes les références (codes et normes) redondantes entre les quatre (04) thématiques du questionnaire global?

Objectifs

Objectif 1

- ✓ Soumettre à la plénière la traduction de la thématique "**Broad-based** and sustainable socio-economic development", sagit'il de ;
- « Développement Socioéconomique Durable et à **Large Assise**» ou bien de,
- « Développement Socioéconomique Elargi et Durable ».
- ✓ L'abréviation **DSEDLA** à la page 98 (Version française) devrait être ajoutée à la liste des acronymes dans le cas où elle la formulation du thème est maintenue.
- ✓ L'indicateur relatif à la « **Capacité d'ajustement** » devra être remplacé par « Capacité d'adaptation » (page 98 Version française) et trouver la formulation appropriée en anglais

Objectif 2

- ✓ Alléger certaines phrases, aussi bien dans la langue française que anglaise
 - **e.g à la page 104, point d.** « Indiquer les mesures envisagées pour accélérer la finalisation du processus de décentralisation afin de promouvoir la participation au niveau local avec l'efficacité requise en termes de transfert de compétences, de disponibilité des ressources financières et humaines, de renforcement des capacités opérationnelles ».
 - **autre exemple à la page 104, point f-3** Dans un souci de clarté, il convient de reprendre le texte initial et le retraduire en anglais (texte initial l'association des parties prenantes (élus locaux, autorités traditionnelles, associations et autres représentants de la société civile) à l'élaboration des projets de développement, ainsi qu'à leur exécution afin que les lois qui les matérialiseraient reflètent le plus large consensus et rendre la reddition des comptes effective.)

Objectif 3

- ✓ **Question 1** Au niveau des premiers indicateurs, il y a lieu d'individualiser l'indicateur se rapportant à l'accès à la terre, ne pas faire référence à l'énergie renouvelable, qui reste non encore abordée dans beaucoup de pays d'Afrique, et mettre sous le même intitulé (services de base) les différents services énoncés. Par conséquent **les indicateurs (a, b, c et d, page 105 version française)** devront être complétés, simplifiés et reformulés comme suit:
 - a. Décrire la politique nationale de l'aménagement du territoire et les mesures visant à améliorer l'accès des citoyens aux terres et aux ressources foncières
 - b. Enumérer les stratégies pour le renforcement et la mise en œuvre du partenariat public privé dans la gestion des services de base.
 - c. Indiquer les mesures juridiques, politiques et institutionnelles adoptées pour assurer l'égalité des chances de tous les citoyens d'accéder, entre autres
 - a aux services de base (eau potable, assainissement, éducation, services de santé, vivres, logement, TIC ...) ;
 - a à l'énergie
 - a à l'emploi;
 - a à la protection sociale ;
 - a à la micro-finance ;
 - a aux marchés;
 - a à la distribution équitable des revenus

- ✓ Elaguer les désagréments par « sexe » et « groupes vulnérables » - page 105, version française- dans l'accès aux services de base, dans la mesure où ces deux dimensions font l'objet d'un développement spécifique dans le questionnaire.
- ✓ **Question 3** (page 107, version française) remplacer au niveau de l'indicateur –a- « **la politique macroéconomique** » par « *politique économique* » et reformuler la phrase ainsi: «- *politiques économiques révisées en vue de faciliter l'éradication de la pauvreté* »
- ✓ Dans le souci d'harmoniser la portée des analyses relatives aux indicateurs, éviter de faire référence, pour certains indicateurs, à l'échéance de 2015 dans le questionnaire.

3. Questions à propos du protocole de recherche

Au sujet des questions se rapportant à la collecte des données et d'informations (protocole de recherche), il a été retenu que celles-ci devraient être traitées par chaque groupe thématique, lequel est le mieux placé pour apprécier la ou les méthodes appropriées

Au titre de la thématique dédiée au développement socio-économique, le protocole de recherche gagnerait à s'appuyer sur la recherche documentaire, les discussions de groupes et les enquêtes auprès des ménages et des parties prenantes